

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 473

20 mai 2005

SOMMAIRE

4 Katz Design, S.à r.l., Beaufort	22674	Com On S.A., Windhof	22660
A.M.A., S.à r.l., Luxembourg	22680	Comte d'Irumberry de Salaberry Société Générale S.A.H., Luxembourg	22682
A.M.A., S.à r.l., Luxembourg	22685	Cri-Cri, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22696
A.M.A., S.à r.l., Luxembourg	22686	Cristalnet, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22696
A.M.A., S.à r.l., Luxembourg	22687	CST Finance S.A., Luxembourg	22665
Algama, S.à r.l., Diekirch	22669	CST Investment Holding S.A., Luxembourg	22702
Alutech, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22687	Daddy Automaten, S.à r.l., Dudelange	22689
Amco Invest, S.à r.l., Luxembourg	22668	Daga S.A., Wilwerdange	22673
Aqua-Pêche, S.à r.l., Berlé	22665	De Verband - Allgemeiner Verband Landwirtschaft- licher Warengenossenschaften - Fédération Agricole d'Achat et de Vente, Soc. Coop., Lu- xembourg	22667
Arkum S.A., Luxembourg	22700	De Verband - Allgemeiner Verband Landwirtschaft- licher Warengenossenschaften - Fédération Agricole d'Achat et de Vente, Soc. Coop., Lu- xembourg	22668
Assurances Mathgen S.A., Vichten	22673	Déco-Jardin, S.à r.l., Roost	22672
Atelier 3 S.A., Warken	22672	Décor Joëlle S.A., Clervaux	22666
Auto-Secours Luxembourg S.A., Nagem	22671	Décor Joëlle S.A., Clervaux	22672
Auto-Sport Shop, S.à r.l., Ettelbruck	22697	Décor Joëlle S.A., Clervaux	22687
BACF S.A., Marnach	22666	Dereco S.A., Diekirch	22674
Barrier, S.à r.l., Ettelbruck	22672	Dereco S.A., Diekirch	22674
Bayerische Entwicklung Holding S.A.H., Luxem- bourg	22659	Docpharma Luxembourg, S.à r.l., Marnach	22661
Bijouterie Orcanta, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22700	Dolomiti, S.à r.l., Diekirch	22685
Billings Holding S.A., Luxembourg	22688	Dormy Invest S.A., Luxembourg	22670
Boons, S.à r.l., Luxembourg	22662	ED Développement S.A., Luxembourg	22698
Boons, S.à r.l., Luxembourg	22662	EFG Investment (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	22693
Bureau Technique et Immobilier, S.à r.l., Meder- nach	22672	EFG Investment (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	22696
C.B.R.A., S.à r.l., Wiltz	22683	ELS Invest Holding S.A., Weiswampach	22686
C.V. Lux, S.à r.l., Koerich	22662	Electricité Stefan Sipos, S.à r.l., Luxembourg	22677
C.V. Lux, S.à r.l., Koerich	22662	Elvire, S.à r.l., Bergem	22704
Café Streff, S.à r.l., Warken	22664	Entreprise de Charpentes Camille Goebel et Fils, S.à r.l., Dahl	22665
Café Streff, S.à r.l., Warken	22664	European Fiduciary Advisors S.A., Marnach	22666
Cantens-Lemmens, S.e.n.c., Marnach	22662	Fiduciaire DMD, S.à r.l., Diekirch	22680
Caspian 1929 S.A.H.	22659	Fiduciaire DMD, S.à r.l., Diekirch	22683
Cebo Finanziaria S.A., Luxembourg	22664	Finsalute S.A., Luxembourg	22658
Ceragen, S.à r.l., Weiswampach	22686		
Cermofin S.A., Luxembourg	22701		
Châlet Télésiège Famille Petry, S.à r.l., Vian- den	22664		
Châlet Télésiège Famille Petry, S.à r.l., Vian- den	22664		
Chripa Invest (Soparfi) S.A., Diekirch	22704		
Coiffure Weis-Welter, S.à r.l., Diekirch	22674		

Flanders International S.A.H., Luxembourg	22703	Peinture Adams, S.à r.l., Echternach.	22675
Garage Poids Lourds Troisvierges, S.à r.l., Troisvierges	22689	Pierre Leblanc (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	22661
Garage Poids Lourds Troisvierges, S.à r.l., Troisvierges	22697	Pierre Leblanc (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	22662
Garage Poids Lourds Troisvierges, S.à r.l., Troisvierges	22697	Promotions Schmit et Peiffer, S.à r.l., Tuntange	22681
Gepasie Holding International S.A., Weiswampach	22685	Quality finance S.A., Luxembourg	22671
Getrans S.A., Weiswampach	22689	Quattro D S.A., Marnach	22669
Groupe Hima Finance S.A., Luxembourg	22702	Reiff Equitation et Immobilière S.A., Heinerscheid	22670
Hameur S.A., Howald	22700	Robert Laubach S.A., Diekirch	22675
Hedera Re S.A., Senningerberg	22702	RWM Luxoil S.A., Hosingen	22669
Helio Finance S.A.H., Luxembourg	22675	S.B.L., S.à r.l., Marnach	22666
Herule Finance S.A., Luxembourg	22698	Sales Consult, S.à r.l., Wilwerdange	22673
I.B.G. Versicherungsmakler, S.à r.l., (Internationale Beratungsgesellschaft für Versicherungen), Weiswampach	22666	Salon Le Coiffeur Bettina Juengels et Co, S.à r.l., Vianden	22663
Il Gatto & La Volpe, S.à r.l., Diekirch	22660	Salon Le Coiffeur Bettina Juengels et Co, S.à r.l., Vianden	22663
Immeck, S.à r.l., Berchem	22676	Salon Le Passage, S.à r.l., Vianden	22703
Industrie du Bois Diekirch S.A., Diekirch	22669	Schimpacher Tiefbauunternehmen, G.m.b.H., Hosingen	22670
International Maccaferri Gabions Holding Company S.A., Luxembourg	22690	Schreinerei J. Hoffmann A.G., Marnach	22686
International Participation Company S.A.H. (IPARCO), Luxembourg	22673	Sejberg Trading, S.à r.l., Remich	22690
Jefferson Holding S.A., Luxembourg	22703	Serviphar S.A., Wiltz	22664
Jesmond Benelux S.A., Luxembourg	22668	SHA Finance S.A.H., Luxembourg	22699
Kaufmann & Biesen S.A., Schandel	22687	SHINE S.A.H., Ska Holding Invest Entreprise, Troisvierges	22704
Kaufmann & Biesen S.A., Schandel	22688	Snapshot Web Design, S.à r.l., Kayl	22683
Kaufmann & Biesen S.A., Schandel	22688	Société Européenne des Vins S.A., Luxembourg	22699
Kaufmann & Biesen S.A., Schandel	22688	Somaco S.A., Luxembourg	22697
Keller Norbert A.G., Troisvierges	22687	Sonia's, S.à r.l., Ettelbruck	22660
Kyriel S.A., Luxembourg	22669	Start 97, S.à r.l., Doncols	22704
Laubach & Fils, S.à r.l., Diekirch	22675	Stone Consulting S.A., Marnach	22667
Lemni Technology Holding S.A., Marnach	22663	T.S.S. Investissement S.A., Senningerberg	22690
Lemni Technology Holding S.A., Marnach	22663	Thermic Investments S.A., Luxembourg	22701
Lemni Technology Holding S.A., Marnach	22663	Transports Internationaux Fischbach, S.à r.l., Mersch	22660
Lentz-Urbany, S.à r.l., Vianden	22659	Transports Internationaux Fischbach, S.à r.l., Mersch	22660
Lentz-Urbany, S.à r.l., Vianden	22659	Transports Internationaux Roger Bock, S.à r.l., Hoscheid	22661
Maison Wersant, Peinture-Décors, S.à r.l., Redange-sur-Attert	22674	Transports Internationaux Roger Bock, S.à r.l., Hoscheid	22661
Manufils S.A., Marnach	22666	Travelguide, S.à r.l., Born	22663
Move-It, S.à r.l., Pétange	22678	Ubiv S.A., Luxembourg	22698
MSD Construction S.A., Troisvierges	22686	Um Will's Pull A.G., Michelau	22673
MSR Luxoil S.A., Weiswampach	22670	Veiner Gedrinkshandel, S.à r.l., Vianden	22661
Noris Finance Holding S.A., Luxembourg	22699	Veiner Gedrinkshandel, S.à r.l., Vianden	22661
OML Marketing S.A., Heinerscheid	22689	Wand & Waasser S.A., Diekirch	22659
Optique Hoss, S.à r.l., Ettelbruck	22675	Wiesen Piront, GmbH, Weiswampach	22671
Orly Luxembourg S.A., Marnach	22670		
Panlip Holding S.A., Luxembourg	22671		
Patima Electro Center, S.à r.l., Bissen	22665		

FINSALUTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 43.430.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Signature.

(011507.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2005.

CASPIAN 1929 S.A.H., Société Anonyme Holding (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 47.651.

Il est porté à la connaissance du public que la société SORE INTERNATIONAL, S.à r.l., 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2005, le siège social de la société anonyme holding en liquidation CASPIAN 1929 S.A.H., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

Pour extrait conforme

SORE INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008288.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

LENTZ-URBANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9425 Vianden, 37, rue du Sanatorium.

R. C. Luxembourg B 101.807.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900004.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

LENTZ-URBANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9425 Vianden, 37, rue du Sanatorium.

R. C. Luxembourg B 101.807.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900005.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

WAND & WAASSER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9229 Diekirch, 12, rue de l'Etoile.

R. C. Luxembourg B 96.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09207, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

Pour WAND & WAASSER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(900026.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

BAYERISCHE ENTWICKLUNG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 76.529.

Le bilan au 31 juillet 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES

Administrateur

Signature

(010713.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX FISCHBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 45.616.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900006.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX FISCHBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 45.616.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900007.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

SONIA'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9048 Ettelbruck, 2, rue Dr Herr.

R. C. Luxembourg B 103.957.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 décembre 2004.

Signature.

(900002.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

IL GATTO & LA VOLPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9233 Diekirch, 77-79, rue de la Gare.

R. C. Diekirch B 5.656.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 5 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(900080.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

COM ON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.223.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale tenue au siège social le 30 décembre 2004

Remplacement d'un mandat d'administrateur.

L'Assemblée décide de remplacer Madame Hacherelle Christiane par Monsieur Goffin Bertrand.

L'Assemblée prend acte de la démission de la fonction d'administrateur de Madame Hacherelle Christiane. Cette démission prend effet à dater de ce 30 décembre 2004.

L'Assemblée désigne comme nouvel administrateur Monsieur Goffin Bertrand. Son mandat prend effet ce jour et prendra fin, sauf réélection, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 30 décembre 2004.

P. Goffin

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010952.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX ROGER BOCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9378 Hoscheid, 14, Geisseck.

R. C. Luxembourg B 96.310.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900008.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX ROGER BOCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9378 Hoscheid, 14, Geisseck.

R. C. Luxembourg B 96.310.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900009.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

VEINER GEDRINKSHANDEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9415 Vianden, 1, rue de Huy.

R. C. Luxembourg B 101.709.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900010.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

VEINER GEDRINKSHANDEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9415 Vianden, 1, rue de Huy.

R. C. Luxembourg B 101.709.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900011.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

DOCPHARMA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

R. C. Luxembourg B 99.614.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(900030.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

PIERRE LEBLANC (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 18.545.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL

Signature

(010694.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

BOONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.998.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900012.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

BOONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.998.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900013.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

C.V. LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8883 Koerich, 18, rue de Goebblange.

R. C. Luxembourg B 71.569.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900014.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

C.V. LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8883 Koerich, 18, rue de Goebblange.

R. C. Luxembourg B 71.569.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900015.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

CANTENS-LEMMENS, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

R. C. Luxembourg B 91.621.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(900031.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

PIERRE LEBLANC (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 18.545.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL

Signature

(010697.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

TRAVELGUIDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6661 Born, 9, Born Moulin.

R. C. Luxembourg B 91.992.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900003.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

SALON LE COIFFEUR BETTINA JUENGELS ET CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9410 Vianden, 66, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 100.508.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900016.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

SALON LE COIFFEUR BETTINA JUENGELS ET CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9410 Vianden, 66, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 100.508.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900017.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

LEMNI TECHNOLOGY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

R. C. Luxembourg B 95.277.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Signature.

(900029.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

LEMNI TECHNOLOGY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

R. C. Luxembourg B 95.277.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Signature.

(900028.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

LEMNI TECHNOLOGY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

R. C. Luxembourg B 95.277.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 8 décembre 2004, réf. DSO-AX00033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Signature.

(900027.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

CAFE STREFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9090 Warken, 18, rue de Welscheid.

R. C. Luxembourg B 94.148.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900018.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

CAFE STREFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9090 Warken, 18, rue de Welscheid.

R. C. Luxembourg B 94.148.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900019.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

CHALET TELESIEGE FAMILLE PETRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9425 Vianden, 32, rue du Sanatorium.

R. C. Luxembourg B 102.038.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900020.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

CHALET TELESIEGE FAMILLE PETRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9425 Vianden, 32, rue du Sanatorium.

R. C. Luxembourg B 102.038.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 23 décembre 2004, réf. DSO-AX00323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900021.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 janvier 2005.

SERVIPHAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9514 Wiltz, 52, rue des Charretiers.

R. C. Luxembourg B 91.515.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(900032.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

CEBO FINANZIARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 59.565.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07394, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Signature.

(010823.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

22665

AQUA-PECHE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9636 Berlé, 67, Duerfstrooss.
R. C. Diekirch B 5.252.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

FIDUCIAIRE GILOANNE S.A.

Signature

(900022.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

ENTREPRISE DE CHARPENTES CAMILLE GOEBEL ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9644 Dahl, 5, Duerfstrooss.
R. C. Luxembourg B 102.413.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 22 décembre 2004, réf. DSO-AX00254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CAMILLE GOEBEL ET FILS, S.à r.l.

Signature

(900023.3/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

PATIMA ELECTRO CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7766 Bissen, 66, route de Colmar.
R. C. Luxembourg B 25.207.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PATIMA ELECTRO CENTER, S.à r.l.

Signature

(900024.3/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

CST FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 94.701.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 7 janvier 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de un an.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Marino Di Pietro, administrateur A, domicilié au 37, via Marinada, Montagnola, Suisse;
- Filippo Merlo, administrateur A, domicilié au 42/A, via Motta, Lugano, Suisse;
- Luca Jermini, administrateur A, domicilié à Via Roncaccio, Ponte Capriasca, Suisse;
- Jean Hoffmann, administrateur B, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Marc Koeune, administrateur B, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Nicole Thommes, administrateur B, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Andrea Dany, administrateur B, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg)

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2005.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06538. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010825.3/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

I.B.G. VERSICHERUNGSMAKLER, S.À R.L., (INTERNATIONALE BERATUNGSGESELLSCHAFT FÜR VERSICHERUNGEN), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.
R. C. Luxembourg B 94.034.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IBG VERSICHERUNGSMAKLER, S.à r.l.

(INTERNATIONALE BERATUNGSGESELLSCHAFT FÜR VERSICHERUNGEN),

Signature

(900025.3/557/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

BACF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 99.590.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(900033.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

S.B.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 99.610.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(900034.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

EUROPEAN FIDUCIARY ADVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 97.368.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(900035.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

DECOR JOELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9707 Clervaux, 37, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 93.806.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(900110.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

MANUFILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 97.311.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(900037.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

STONE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

R. C. Luxembourg B 93.922.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(900038.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

**DE VERBAND - ALLGEMEINER VERBAND LANDWIRTSCHAFTLICHER
WARENGENOSSENSCHAFTEN - FEDERATION AGRICOLE D'ACHAT ET DE VENTE,
Société Coopérative.**

Siège social: L-2411 Luxembourg, 3, rue F.W. Raiffeisen.

R. C. Luxembourg B 26.985.

L'an deux mille quatre, le seize décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société DE VERBAND, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte sous seing privé sous le régime de la loi du 27 mars 1900 sur l'organisation des associations agricoles, en date du 4 avril 1946, publié au Mémorial numéro 39 du 31 août 1946. Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire documenté par le notaire Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 5 décembre 1987, publié au Mémorial C numéro 47 du 23 février 1988, l'Association Agricole a été transformée en société coopérative.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 19 février 2003, numéro 178.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Victor Feyder, demeurant à Mertert.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter que la convocation à la présente assemblée générale extraordinaire a eu lieu moyennant publication au «Letzeburger Bauer» en date du 3 décembre 2004, et que l'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

- Modification de l'année sociale et de la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle:

- **Art. 47.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

L'année sociale en cours se terminera le 31 décembre 2004.

- **Art. 37.** L'assemblée générale ordinaire doit se tenir chaque année après la clôture de l'exercice social avant le 30 juin.

Que les membres présents ou représentés sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur, restera annexée au présent procès-verbal avec lequel elle sera enregistrée. Il ressort de cette liste de présence que quatorze (14) membres sont présents ou représentés.

Le Président informe l'Assemblée qu'une première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 25 novembre 2004 ayant eu le même jour n'a pu délibérer faute de quorum.

La présente Assemblée peut donc valablement délibérer quel que soit le nombre des associés présents ou représentés. Les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers des voix des associés présents ou représentés à l'Assemblée.

Ensuite l'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la date de l'année sociale qui commencera désormais le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

L'exercice en cours ayant commencé le premier juillet 2004 se terminera le 31 décembre 2004 et l'assemblée générale ordinaire devant approuver les comptes au 31 décembre 2004 se réunira avant le 30 juin 2005.

Cette résolution est prise à l'unanimité.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier les articles 47 et 37 des statuts comme suit:

«**Art. 47.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.»

«**Art. 37.** L'assemblée générale ordinaire doit se tenir chaque année après la clôture de l'exercice social avant le 30 juin.»

Version allemande des articles:

«**Art. 47.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.»

«**Art. 37.** Die ordentliche Generalversammlung hat jährlich nach Ablauf des Geschäftsjahres vor dem 30. Juni stattzufinden.»

Cette résolution est prise à l'unanimité.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le président Monsieur Victor Feyder, les deux scrutateurs, à savoir Monsieur Georges Hilger et Madame Margot Nittel.

Signé: V. Feyder, G. Hilger, M. Nittel et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 23 décembre 2004, vol. 429, fol. 89, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(010861.3/242/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

**DE VERBAND - ALLGEMEINER VERBAND LANDWIRTSCHAFTLICHER
WARENGENOSSENSCHAFTEN - FEDERATION AGRICOLE D'ACHAT ET DE VENTE,
Société Coopérative.**

Siège social: L-2411 Luxembourg, 3, rue F.W. Raiffeisen.
R. C. Luxembourg B 26.985.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(010863.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

JESMOND BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 36.850.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Signature.

(900039.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

AMCO INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 73.269.

Extrait de l'assemblée générale des associés de la Société du 17 décembre 2004

En date du 17 décembre 2004, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

* de prendre acte des démissions des personnes suivantes avec effet au 17 décembre 2004:

- Monsieur Jacques L. Spijer, demeurant à B-2600 Anvers, Belgique,

- Monsieur Max A. Vorst, demeurant à Amsterdam, Pays-Bas,

et de leur accorder pleine décharge pour l'exécution de leurs mandats en tant que gérants de la Société jusqu'au 17 décembre 2004;

* de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur William Denis O'Reilly, né le 28 décembre 1968 à Dublin, Irlande, demeurant à Glenagary Woods, Holms-
tom Dom, Co. Dublin, Irlande;

- Monsieur Robert Bergin, né le 25 octobre 1964 à Dublin, Irlande, demeurant à 10 Merton Drive, Ranelagh, Dublin
6, Irlande,

en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

AMCO INVEST, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07510. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010978.3/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

QUATTRO D S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 99.810.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Signature.

(900040.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

ALGAMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 310.000,-.

Siège social: L-9250 Diekirch, 46, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 98.196.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, abrégés conformément à l'article 215 LCSC, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00447, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour ALGAMA, S.à r.l.

Signature

(900046.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

INDUSTRIE DU BOIS DIEKIRCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9250 Diekirch, 46, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 91.516.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, abrégés conformément à l'article 215 LCSC, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00448, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour INDUSTRIE DU BOIS DIEKIRCH S.A.

Signature

(900047.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

KYRIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 88.406.

Le bilan au 31 décembre 2003 et annexes, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07390, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(010826.3/317/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

RWM LUXOIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9806 Hosingen, 1, Zac Happerfeld.
R. C. Luxembourg B 94.671.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 22 décembre 2004, réf. DSO-AX00294, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 janvier 2005.

Signature.

(900049.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

ORLY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 9, rue de Marbourg.

R. C. Luxembourg B 93.078.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 22 décembre 2004, réf. DSO-AX00293, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 janvier 2005.

Signature.

(900050.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

REIFF EQUITATION ET IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, Maison 34.

R. C. Luxembourg B 98.366.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 22 décembre 2004, réf. DSO-AX00289, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 janvier 2005.

Signature.

(900051.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

MSR LUXOIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 147, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 99.865.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 22 décembre 2004, réf. DSO-AX00296, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 janvier 2005.

Signature.

(900052.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

SCHIMPACHER TIEFBAUUNTERNEHMEN, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9806 Hosingen, 17, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 93.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00205, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 janvier 2005.

Signature.

(900053.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2005.

DORMY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège administratif: L-8009 Luxembourg, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 66.287.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2004.

Signature.

(010903.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

QUALITY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.672.

La soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2004 et après réception des démissions respectives de l'administrateur précédent à effet du 31 mars 2004 et du Commissaire aux Comptes précédent à effet du 31 décembre 2004:

- a été nommée administrateur la société SELINE FINANCE LTD, Companies House Cardiff N° 03227310, avec siège social 27 New Bond Street, GB-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, à effet rétroactif du 1^{er} avril 2004;
- a été nommée Commissaire aux Comptes, la société ALFA FINANCIAL CONTROL SERVICES, S.à r.l., anc. METRAXIS, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg Section B N° 88.781, avec siège social 15, boulevard Royal, LU-2449 Luxembourg, à effet du 1^{er} janvier 2005;
- les nominations susmentionnées remplacent avec décharge entière et définitive successivement HALLOREX CORPORATION N.V. et EUROLUX MANAGEMENT S.A.;
- le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2004.

QUALITY FINANCE S.A.

E.A. Meelis

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00037. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010968.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

AUTO-SECOURS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8544 Nagem, 2, rue de Hostert.
R. C. Diekirch B 5.718.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nagem, le 14 décembre 2004.

AUTO-SECOURS LUXEMBOURG S.A.

M.-T. Poekes

(900055.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2005.

WIESEN PIRONT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 12.
R. C. Luxembourg B 93.643.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(900059.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2005.

PANLIP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.366.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(010699.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

DECO-JARDIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7759 Roost, 13, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.244.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 3 janvier 2005.

Signature.

(900060.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 janvier 2005.

ATELIER 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9090 Warken, 31, rue de Welscheid.
R. C. Luxembourg B 96.067.

FIDEX-AUDIT, S.à r.l., Luxembourg démissionne de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

FIDEX-AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(900064.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2005.

BARRIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9089 Ettelbruck, 39, rue Michel Weber.
R. C. Luxembourg B 93.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00206, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 janvier 2005.

Signature.

(900071.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 janvier 2005.

BUREAU TECHNIQUE ET IMMOBILIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7664 Medernach, 15, Dolenberg.
R. C. Luxembourg B 99.280.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(900072.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

DECOR JOELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9707 Clervaux, 37, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 93.806.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(900109.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

SALES CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 3A, rue de Troisvierges.
R. C. Luxembourg B 102.172.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(900073.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

ASSURANCES MATHGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9190 Vichten, 67, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 102.420.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 5 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(900074.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

DAGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, Maison 11.
R. C. Luxembourg B 100.515.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 5 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(900075.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

UM WILL'S PULL A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9172 Michelau, 33, rue de la Sûre.
R. C. Luxembourg B 104.636.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 5 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(900076.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

INTERNATIONAL PARTICIPATION COMPANY S.A. (IPARCO), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 27.941.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06596, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(010702.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

MAISON WERSANT, PEINTURE-DECORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 31A, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 99.275.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 5 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(900077.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

4 KATZ DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6310 Beaufort, 1, ruelle Soeur Flavia.
R. C. Luxembourg B 96.176.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 5 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(900078.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

COIFFURE WEIS-WELTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9240 Diekirch, 47, Grand-rue.
R. C. Diekirch B 5.770.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 21 décembre 2004, réf. DSO-AX00238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 5 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(900079.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

DERECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9283 Diekirch, 5, Promenade de la Sûre.
R. C. Luxembourg B 91.770.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(900089.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

DERECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9283 Diekirch, 5, Promenade de la Sûre.
R. C. Luxembourg B 91.770.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(900090.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

LAUBACH & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9283 Diekirch, 5, Promenade de la Sûre.
R. C. Luxembourg B 92.944.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(900091.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

ROBERT LAUBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9283 Diekirch, 5, Promenade de la Sûre.
R. C. Luxembourg B 95.621.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(900092.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

OPTIQUE HOSS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 2, avenue Kennedy.
R. C. Luxembourg B 91.681.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(900093.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

PEINTURE ADAMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 57, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 103.818.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(900094.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2005.

HELIO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.991.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(010709.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

IMMECK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3321 Berchem, 8, rue Kopecht.

R. C. Luxembourg B 105.731.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1.- Monsieur Klaus-Gerhard dit Gérard Giesen, indépendant, né à Saarbrücken (Allemagne) le 2 juin 1959 (no matricule 19590602 410) demeurant à L-3321 Berchem, 8, rue Kopecht;

2.- Madame Linda Pater, femme au foyer, née à Dudelange le 22 février 1959 (no matricule 19590222 227) demeurant à L-3321 Berchem, 8, rue Kopecht;

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de IMMECK, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Berchem.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet la mise en valeur d'un immeuble sis à Berchem, rue Meckenheck, pour son propre compte, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2005.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) divisé par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

a.- Monsieur Gérard Giesen, prèdit. 50 parts
b.- Madame Linda Pater, prèdite 50 parts

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

Assemblée générale

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-3321 Berchem, 8, rue Kopecht;
 - Sont nommés gérants: Monsieur Gérard Giesen et Madame Linda Pater, prédits;
- La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Avant la clôture du présent acte le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire, lequel certifie l'état civil des parties d'après des extraits du registre de l'état civil.

Signé: G. Giesen, L. Pater, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 janvier 2005, vol. 891, fol. 34, case 10. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 27 janvier 2005.

C. Doerner.

(010596.3/209/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

ELECTRICITE STEFAN SIPOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 104, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 105.732.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt et un janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Stefan Sipos, électricien, né à Petrosani (Roumanie) le 18 juillet 1962, demeurant à L-2738 Luxembourg, 32, rue Paul Wilwertz.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de ELECTRICITE STEFAN SIPOS, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise d'électricité générale ainsi que l'achat et la vente de tous les articles de la branche.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les cent vingt-cinq (125) parts sociales ont été souscrites par Monsieur Stefan Sipos, électricien, né à Petrosani (Roumanie) le 18 juillet 1962, demeurant à L-2738 Luxembourg, 32, rue Paul Wilwertz, et ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que l'associé unique reconnaît.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire a pris les décisions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-2550 Luxembourg, 104, avenue du X Septembre.
- Est nommé gérant unique, pour une durée indéterminée, Monsieur Stefan Sipos, prénommé.
- La société se trouve engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Sipos, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 59, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 janvier 2005.

T. Metzler.

(010642.3/222/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

MOVE-IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 105.735.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le quatorze janvier.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

Monsieur Denis Gustin, consultant en technologie, né à Rocourt (Belgique) le 10 mai 1976, demeurant à B-4600 Visé, 4, rue des Récollets.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il va constituer.

Titre I^{er}: Raison sociale, objet, siège, durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet des prestations de service de consultance et conseils aux entreprises ainsi que toutes opérations quelconques qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet.

Elle peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Elle pourra faire généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe.

Art. 3. La société prend la dénomination de MOVE-IT, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Pétange.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II: Capital social, apports, parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code civil.

Art. 9. En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

Art. 10. Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III: Gérance

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délais de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Art. 12. Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

Titre IV: Décisions et assemblées générales

Art. 13. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 14. A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

Art. 15. Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

Titre V: Exercice social, inventaires, répartition des bénéfices

Art. 16. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

Art. 18. Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

Titre VI: Dissolution, liquidation

Art. 19. En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2005.

Souscription et libération

Les cent (100) parts sociales sont toutes souscrites par l'associé unique Monsieur Denis Gustin, préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant ci-avant désigné, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur Denis Gustin, préqualifié, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.
- 3.- Le siège social est établi à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société pré-sentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Gustin, A. Weber.

Enregistré à Cappellen, le 18 janvier 2005, vol. 431, fol. 54, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 27 janvier 2005.

A. Weber.

(010646.3/236/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

FIDUCIAIRE DMD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 103.240.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2004, réf. DSO-AX00442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 janvier 2005.

Pour EURO-ASSOCIATES S.A.

Signature

(900098.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

A.M.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 84.225.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Signature.

(010533.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

PROMOTIONS SCHMIT ET PEIFFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7481 Tuntange, 7, rue de Hollenfels.

R. C. Luxembourg B 105.736.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- Monsieur Claude Peiffer, indépendant, né à Luxembourg le 21 juin 1964, demeurant à L-7481 Tuntange, 7, rue de Hollenfels.

2.- Monsieur Jean-Marc Schmit, entrepreneur, né à Luxembourg le 6 mai 1965, demeurant à L-7481 Tuntange, 3, rue de Hollenfels.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de PROMOTIONS SCHMIT ET PEIFFER, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Tuntange; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente, l'échange, la mise en valeur, la mise en location, la promotion immobilière et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles à Luxembourg et à l'étranger.

Elle pourra faire toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Art. 7. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 8. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 9. Entre associés les parts sociales sont librement cessibles. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente (30) jours à partir de la date de refus de cession à un non associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts sociales est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 10. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde reste à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, sans décision contraire, le solde bénéficiaire sera distribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 11. Le décès ou la faillite de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires et ayants cause de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société.

Pour faire valoir leurs droits, ces derniers devront se tenir aux valeurs calculées sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux

dernières années, à l'exception de toutes valeurs immatérielles, telles que clientèle, know-how et autres valeurs immatérielles.

Art. 12. Tous les points non expressément prévus aux présentes seront réglés suivant les dispositions de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et des lois subséquentes.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Claude Peiffer, préqualifié, cinquante parts sociales	50
2) Monsieur Jean-Marc Schmit, préqualifié, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice prend cours le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2005.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite, les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1) Messieurs Claude Peiffer et Jean-Marc Schmit, préqualifiés, sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée.

2) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

3) Le siège social est fixé à L-7481 Tuntange, 3, rue de Hollenfels.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Peiffer, J.-M. Schmit, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 21 janvier 2005, vol. 431, fol. 54, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 27 janvier 2005.

A. Weber.

(010648.3/236/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

COMTE D'IRUMBERRY DE SALABERRY SOCIETE GENERALE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 84.797.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 14 septembre 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Comte Bernard ds'Irumberry de Salaberry, administrateur de sociétés, demeurant Résidence Pairs- St-Tropez, France, Administrateur-Délégué,

- Madame Marianne Gnauk, Administrateur de sociétés, demeurant à Florastrasse 69, Gelsenkirchen, Allemagne,

- Monsieur Penny Marcel Rieskin, conseiller fiscal, demeurant Kunstraat 262/suite 661, S'Gravenhage, Pays-Bas.

Est nommée commissaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00670. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010537.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

FIDUCIAIRE DMD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 103.240.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2004, réf. DSO-AX00443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 janvier 2005.

Pour EURO-ASSOCIATES S.A.

Signature

(900099.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

C.B.R.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9570 Wiltz, 27, rue des Tondeurs.
R. C. Diekirch B 4.409.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2004, réf. DSO-AX00441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 janvier 2005.

Pour EURO-ASSOCIATES S.A.

Signature

(900100.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

SNAPSHOT WEB DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3655 Kayl, 17, rue Michel Meylender.
R. C. Luxembourg B 105.737.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

Monsieur André Laplanche, employé privé, né à Pétange le 25 février 1961, demeurant à L-3655 Kayl, 17, rue Michel Meylender.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il va constituer.

Titre I^{er}: Raison sociale, objet, siège, durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet:

- la prestation de services informatiques à l'exclusion de toute activité artisanale,
- le commerce d'équipements de bureau et d'ordinateurs.

Elle pourra faire généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe.

Art. 3. La société prend la dénomination de SNAPSHOT WEB DESIGN, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Kayl.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II: Capital social, apports, parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code civil.

Art. 9. En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

Art. 10. Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III: Gérance

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délais de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Art. 12. Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

Titre IV: Décisions et assemblées générales

Art. 13. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 14. A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

Art. 15. Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

Titre V: Exercice social, inventaires, répartition des bénéfices

Art. 16. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

Art. 18. Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

Titre VI: Dissolution, liquidation

Art. 19. En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2005.

Souscription et libération

Les cent (100) parts sociales sont toutes souscrites par l'associé unique Monsieur André Laplanche, préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant ci-avant désigné, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur André Laplanche, préqualifié, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.
- 3.- Le siège social est établi à L-3655 Kayl, 17, rue Michel Meylender.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Laplanche, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 21 janvier 2005, vol. 431, fol. 55, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 27 janvier 2005.

A. Weber.

(010650.3/236/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

DOLOMITI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9240 Diekirch, 10, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 5.603.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2004, réf. DSO-AX00008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 janvier 2005.

Pour EURO-ASSOCIATES S.A.

Signature

(900101.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

GEPASIE HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 92.752.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 octobre 2004, réf. DSO-AV00227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 7 janvier 2005.

FIDUNORD S.à r.l.

Signature

(900103.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

A.M.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 84.225.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Signature.

(010534.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

ELS INVEST HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.
Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 97.784.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 octobre 2004, réf. DSO-AV00226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 7 janvier 2005.

FIDUNORD S.à r.l.

Signature

(900104.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

CERAGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.

R. C. Luxembourg B 103.891.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 9 novembre 2004, réf. DSO-AW00060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 7 janvier 2005.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900105.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

SCHREINEREI J. HOFFMANN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 3, Marburgerstrooss.

R. C. Luxembourg B 94.009.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 9 novembre 2004, réf. DSO-AW00059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marnach, le 7 janvier 2005.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(900106.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

MSD CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 4, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 102.851.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 octobre 2004, réf. DSO-AV00229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 7 janvier 2005.

FIDUNORD S.à r.l.

Signature

(900107.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

A.M.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 84.225.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Signature.

(010535.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

KELLER NORBERT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 38-40, route de Wilwerdange.
R. C. Luxembourg B 93.108.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 octobre 2004, réf. DSO-AV00228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 7 janvier 2005.

FIDUNORD S.à r.l.

Signature

(900108.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

DECOR JOELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9707 Clervaux, 37, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 93.806.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(900111.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

KAUFMANN & BIESEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8620 Schandel, 10, Rinnheck.
R. C. Diekirch B 5.786.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(900112.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

A.M.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 84.225.

Le bilan au 31 décembre 2004 (bilan de clôture de liquidation), enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Signature.

(010536.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

ALUTECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Z.I. de Esch/Schiffange.
R. C. Luxembourg B 43.513.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010627.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

KAUFMANN & BIESEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8620 Schandel, 10, Rinnheck.

R. C. Diekirch B 5.786.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(900113.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

KAUFMANN & BIESEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8620 Schandel, 10, Rinnheck.

R. C. Diekirch B 5.786.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(900114.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

KAUFMANN & BIESEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8620 Schandel, 10, Rinnheck.

R. C. Diekirch B 5.786.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(900115.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

BILLINGS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 50.113.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 17 janvier 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg)

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06564. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010821.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

GARAGE POIDS LOURDS TROISVIERGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 8, Z.I. In den Allern.

R. C. Luxembourg B 95.755.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(900120.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

GETRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 40.

R. C. Luxembourg B 97.892.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 6 janvier 2005, réf. DSO-BA00059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(900121.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

OML MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, Maison 2B.

R. C. Luxembourg B 97.143.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(900122.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

DADDY AUTOMATEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 220, route de Burange.

R. C. Luxembourg B 38.882.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010628.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

INTERNATIONAL MACCAFERRI GABIONS HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 16.271.

Il ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 30 septembre 2003 que:

Les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Guglielmo Maccaferri, industriel, Bologna, Italie, Président,
 - Monsieur Angelo Maccaferri, industriel, Bologna, Italie
- n'ont pas été renouvelés.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010538.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

SEJBERG TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5552 Remich, 35-35A, route de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 85.744.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010632.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

T.S.S. INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 105.745.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt et un janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société TS FIDUCIARIA S.A., une société régie par le droit suisse, établie et ayant son siège social au 1, Riva Albertolli, CH-6901 Lugano, représentée par Monsieur Thierry Schmit, employé privé, avec adresse professionnelle à Senningerberg (Luxembourg),

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Lugano, le 12 janvier 2005.

2.- Monsieur Matteo Talleri, économiste, avec adresse professionnelle au 1, Riva Albertolli, CH-6901 Lugano, représenté par Monsieur Thierry Schmit, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Lugano, le 12 janvier 2005.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme de participations financières qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme, dénommée: T.S.S. INVESTISSEMENT S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Senningerberg (Luxembourg).

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut enfin acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, immobilières, financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent (3.100) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) qui sera représenté par des actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période se terminant le jour du cinquième anniversaire de la date de la publication des présents statuts au Mémorial C, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Toutefois, toute cession partielle ou totale de toute(s) participation(s) détenue(s) par la Société requiert l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Les premières personnes à qui seront déléguées la gestion journalière peuvent être nommées par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un

seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier jour du mois de mai à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, un samedi ou un dimanche, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 13. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 18. L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 20. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

- | | |
|---|-------|
| 1.- La société TS FIDUCIARIA S.A., prénommée, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions | 3.099 |
| 2.- Monsieur Matteo Talleri, prénommé, une action | 1 |

Total: trois mille cent actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille sept cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Thierry Schmit, employé privé, avec adresse professionnelle à l'Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

2.- Monsieur Giancarlo Codoni, économiste, avec adresse professionnelle au 1, Riva Albertoli, CH-6901 Lugano.

3.- Monsieur Maurizio Scazzina, commercialiste, avec adresse professionnelle au 5, via Gonzaga, I-20123 Milan.

Deuxième résolution

Est nommée aux fonctions de commissaire:
Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, avec adresse professionnelle à l'Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2010.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff.
Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée générale nomme en qualité de premiers administrateurs-délégués de la société, Messieurs Giancarlo Codoni et Maurizio Scazzina, prénommés, lesquels pourront engager la société sous leur signature individuelle, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, passé à Senningerberg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: T. Schmit, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 janvier 2005, vol. 891, fol. 39, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 janvier 2005.

J.-J. Wagner.

(010727.3/239/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

EFG INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 355,012,500.

Registered office: L-2018 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 104.454.

In the year two thousand and five, on the eighteenth day of January.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EFG PRIVATE BANK S.A., a public limited liability company incorporated under the laws of Switzerland, having its registered office at Bahnhofstrasse 16, 8001 Zurich, Switzerland, registered with the trade and companies register of Zurich under number CH-020.3.926.349-7 (the Sole Shareholder),

here represented by Mr Luke Muchamore, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Zurich, on 18 January 2005.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, representing the entire share capital of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated EFG INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2018 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 26 November 2004, not yet published, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 104.454, has requested the undersigned notary to record that:

I. The appearing party represents the entirety of the share capital.

II. The Agenda of the present meeting is the following:

1. Decision to increase the Company's share capital by EUR 75,000,000 via a contribution in kind of shares in EFG INVESTMENT (MALTA) LIMITED.

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that it has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to increase the share capital of the Company by an amount of seventy-five million euros (EUR 75,000,000) in order to increase it from its current amount of three hundred fifty-five million twelve thousand and five hundred euros (EUR 355,012,500) to four hundred thirty million twelve thousand and five hundred euros (EUR 430,012,500) by the issuance of 1 new Class B share and 2,999,999 new Class C shares with a par value of EUR 25 each, by contribution in kind by the Sole Shareholder of 75,000,000 Class A shares with a par value of EUR 1 each, of EFG INVESTMENT (MALTA) LIMITED, a company which has been incorporated under the laws of Malta on November 23,

2004 and has its registered office at 85, St. John Street, Valletta, Malta, representing approximately 17% of this company's share capital.

Subscription - Payment

The sole shareholder, represented as stated here above, declares to subscribe for the 1 new Class B share and 2,999,999 new Class C shares, and to have them fully paid up by contribution in kind of 75,000,000 Class A shares with a par value of EUR 1 each, of EFG INVESTMENT (MALTA) LIMITED, representing approximately 17% of the shares of the company.

It results from an evaluation report drawn up on 18 December 2005 by Mr Rudy van den Steen, acting in his capacity as Chief Financial Officer and Mr Lukas Ruffin, acting in his capacity as Deputy Chief Financial Officer, who valued the contributed shares, that such shares have a value of at least EUR 75,000,000.

It results from a certificate issued on 18 January 2005 by the representatives of EFG INVESTMENT (MALTA) Ltd that:

«1. EFG PRIVATE BANK S.A. (Reg. No. CH-020.3.926.349-7), a company incorporated under the laws of Switzerland and having its registered office at Bahnhofstrasse 16, 8001 Zurich, Switzerland, is the registered holder of 75,000,000 ordinary «A» shares (the Shares) of the Company;

2. the Shares are fully paid-up;

3. to the best of our knowledge, none of the Shares are encumbered with any pledge or charge;

4. to the best of our knowledge, there are no rights presently in force entitling any person to request and/or obtain a pledge or charge on the Shares;

5. to the best of our knowledge, none of the Shares have been seized;

6. the Shares are fully transferable, in accordance with the Memorandum & Articles of Association of the Company, in favour of EFG INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2018 Luxembourg, in consideration for the issue by EFG INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l. to EFG PRIVATE BANK S.A. of 1 ordinary Class B share and 2,999,999 ordinary Class C shares having a nominal value of EUR 25 each as approved by the extraordinary resolution of the Company taken at the General Meeting of the Company of 18 January 2005.»

Such report and certificate, after signature *in varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The 1 new Class B share and the 2,999,999 new Class C shares to be issued have been fully subscribed and paid up via the contribution in kind so that the shares contributed in kind and having a total value of at least EUR 75,000,000 are at the free disposal of the Company as has been proved via the evaluation report and the certificate to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of this capital increase, the Sole Shareholder holds 500 Class A shares, 2 Class B shares and 17,199,998 Class C shares in the Company.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the sole shareholder decides to amend article 6 of the articles of association, which will henceforth read, in its English version, as follows:

«**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at four hundred and thirty million twelve thousand five hundred euros (EUR 430,012,500), represented by five hundred (500) Class A shares, two (2) Class B shares and seventeen million one hundred and ninety-nine thousand nine hundred and ninety-eight (17,199,198) Class C shares having a nominal value of twenty-five euros (EUR 25) per share.»

Capital duty

Insofar as the Company holds as of the date of this deed approximately 83% of the shares in the company the shares of which are contributed and will hold 100% of the shares after this deed and insofar that the contribution in kind consists of shares of a company incorporated in the European Union to another company incorporated in the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated 29 December 1971, which provides for capital duty exemption.

Expenses

The expenses, costs, remuneration and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately seven thousand five hundred euros (7,500.- EUR).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the year and date first written above.

This document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signs together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix huit janvier.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EFG PRIVATE BANK S.A., une société anonyme de droit suisse, ayant son siège social à Bahnhofstrasse 16, 8001 Zurich, Suisse, immatriculée auprès du registre de commerce et de sociétés de Zurich sous le numéro CH-020.3.926.349-7, (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Luke Muchamore, juriste, résident à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Zurich, le 18 janvier 2005.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée EFG INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l. (la Société), organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2018 Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné du 26 novembre 2004 en cours de publication, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 104.454, a requis le notaire soussigné d'acter que:

I. La partie comparante représente la totalité du capital social.

II. L'agenda de la présente assemblée est le suivant:

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 75.000.000 par apport en nature de parts sociales de la société EFG INVESTMENT (MALTA) LIMITED.

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Le partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-quinze millions d'euros (EUR 75.000.000) pour le porter de son montant actuel de trois cent cinquante cinq millions douze mille cinq cents euros (EUR 355.012.500) à un montant de quatre cent trente millions douze mille cinq cents euros (EUR 430.012.500) par l'émission de 1 part sociale nouvelle de classe B et 2.999.999 parts sociales nouvelles de classe C d'une valeur nominale de EUR 25 chacune, par un apport en nature par l'Associé Unique de 75.000.000 parts sociales de classe A d'une valeur nominale de EUR 1 chacune, de la société EFG INVESTMENT (MALTA) LIMITED, une société de droit maltais, qui a été constituée le 23 novembre 2004 et a son siège social au 85, St. John Street, Valletta, Malta, et représentant approximativement 17% du capital social de cette société.

Souscription - Libération

L'Associé Unique, ici représenté comme dit ci-dessus, déclare souscrire 1 part sociale nouvelle de classe B et 2.999.999 parts sociales nouvelles de classe C, et les libérer moyennant apport en nature de 75.000.000 parts sociales de classe A d'une valeur nominale de EUR 1 chacune, de la société EFG INVESTMENT (MALTA) LIMITED, représentant approximativement 17% des parts sociales de la société.

Il résulte d'un rapport d'évaluation établi le 18 janvier 2005 par Monsieur Rudy van den Steen, agissant en qualité de Chief Financial Officer et Monsieur Lukas Ruffin, agissant en qualité de Deputy Chief Financial Officer, qui ont évalué les parts sociales apportées, que ces parts sociales ont une valeur d'au moins EUR 75.000.000.

Il résulte d'un certificat émis le 18 janvier 2004 par les représentants de EFG INVESTMENT (MALTA) Ltd que:

«1. EFG PRIVATE BANK S.A. (Reg. No. CH-020.3.926.349-7), une société constituée selon les lois Suisses et ayant son siège social à Bahnhofstrasse 16, 8001 Zurich, Suisse, est inscrit dans le registre comme propriétaire de 75.000.000 parts sociales ordinaires de classe A (les parts sociales) de la société;

2. les parts sociales sont entièrement libérées;

3. à notre connaissance, aucune des parts sociales n'est grevée de gages ou de garanties;

4. à notre connaissance, il n'y a pas de droits actuellement ou de droits d'acquérir ou obtenir un gage ou des garanties sur les parts sociales

5. à notre connaissance, aucune de ces parts sociales n'a été saisie;

6. les parts sociales sont librement cessibles, en conformité avec le Memorandum & Articles de la société, en faveur de EFG INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Jean Monnet, L-2018 Luxembourg, en rapport avec l'émission par by EFG INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l. en faveur de EFG PRIVATE BANK S.A. de 1 part sociale de Classe B et 2.999.999 parts sociales de Classe C ayant une valeur nominale de EUR 25 chacune, tel qu'approuvé par une résolution extraordinaire de la société prise en Assemblée Générale le 18 janvier 2005.»

Ce rapport d'évaluation et ce certificat, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

La part sociale nouvelle de classe B et les 2.999.999 parts sociales nouvelles de classe C à émettre ont été intégralement souscrites et libérées par apport en nature de sorte que les actions contribuées ayant une valeur totale d'au moins EUR 75.000.000 sont à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé par le rapport d'évaluation et le certificat au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, l'Associé Unique détiendra 500 parts sociales de classe A, 2 parts sociales de classe B et 17.199.198 parts sociales de classe C de la Société.

Seconde résolution

A la suite de la première résolution, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts qui prendra dorénavant, dans sa version française, la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à la somme de quatre cent trente millions douze mille cinq cents euros (EUR 430.012.500), représentée par cinq cents (500) parts sociales de classe A, deux (2) parts sociales de classe B et dix-sept millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (17.199.998) parts sociales de classe C d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.»

Droit d'apport

Dans la mesure où la Société détient à la date du présent acte approximativement 83% des actions dans la société dont les actions sont apportées et détiendra 100% après cet acte et dans la mesure où l'apport en nature consiste dans des actions d'une société constituée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exonération du droit d'apport.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme qu'ils soient et lesquels sont encourus par la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement sept mille cinq cents euros (7.500,- EUR).

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la prédite partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française.

A la requête de cette même partie comparante, et en cas de distorsions entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Signé: L. Muchamore, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, vol. 146S, fol. 82, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

G. Lecuit.

(010822.3/220/182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

EFG INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 104.454.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

G. Lecuit.

(010824.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

CRI-CRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 37, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 67.831.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010634.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

CRISTALNET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 67, rue Zénon Bernard.

R. C. Luxembourg B 83.837.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010635.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

AUTO-SPORT SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9047 Ettelbruck, 32, rue Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 102.138.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(900123.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

GARAGE POIDS LOURDS TROISVIERGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 8, Z.I. In den Allern.
R. C. Luxembourg B 95.755.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(900124.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

GARAGE POIDS LOURDS TROISVIERGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 8, Z.I. In den Allern.
R. C. Luxembourg B 95.755.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 31 décembre 2004, réf. DSO-AX00464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 janvier 2005.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(900125.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 janvier 2005.

SOMACO S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2613 Luxemburg, 7, place du Théâtre.
H. R. Luxemburg B 11.808.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Hauptversammlung der Aktieninhaber vom 13. September 2004

Beschluss

Die Hauptversammlung nimmt einstimmig folgenden Beschluss:

- Der Verwaltungsrat beschliesst Hans-Peter Maier, Ingenieur, wohnhaft in CH-6074 Giswil, Ahornweg 5, zum Präsidenten des Verwaltungsrats zu ernennen.
- Die Gesellschaft wird durch die Einzelunterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder durch die gemeinsame Unterschrift zweier Verwaltungsratsmitglieder vertreten und verpflichtet.

Luxemburg, den 28. Januar 2005.

SOMACO S.A.
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010941.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

22698

UBIV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 71.406.

La soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 décembre 2004 et après réception des démissions respectives de l'administrateur précédent à effet du 31 mars 2004 et du Commissaire aux Comptes précédent à effet du 31 décembre 2004:

- a été nommée administrateur la société SELINE FINANCE LTD, Companies House Cardiff N° 03227310, avec siège social 27 New Bond Street, GB-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, à effet rétroactif du 1^{er} avril 2004;
- a été nommée Commissaire aux Comptes la société ALFA FINANCIAL CONTROL SERVICES, S.à r.l., anc. METRAXIS, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg Section B N° 88.781, avec siège social 15, boulevard Royal, LU-2449 Luxembourg, à effet du 1^{er} janvier 2005;
- les nominations susmentionnées remplacent avec décharge entière et définitive successivement BELMANTO GENERAL N.V. et EUROLUX MANAGEMENT S.A.;
- le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 24 décembre 2004.

UBIV S.A.

D. Sander

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010977.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

HERULE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.899.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2005

* La nomination en tant que Réviseur indépendant de la société MAZARS, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg est acceptée. La nomination prend effet à la date de la présente assemblée jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire ayant approuvé les comptes annuels au 30 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

HERULE FINANCE S.A.

M. Carfagna

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07768. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010724.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

ED DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 101.966.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Extraordinaire tenue en date du 29 octobre 2004

* Messieurs Graham Hislop, Finance Director, demeurant professionnellement à Vintners Place, 68, Upper Thames Street, London EC4V 3PE et Serge Krancenblum, M.B.A., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés en tant qu'Administrateurs supplémentaires.

* Monsieur Graham Hislop est nommé en tant qu'Administrateur de catégorie A et Monsieur Serge Krancenblum en tant qu'Administrateur de catégorie B. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Certifié conforme

ED DEVELOPPEMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010725.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

NORIS FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.505.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 juin 2004

1. Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Antonio Monti, avocat, CH-Lugano sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

Certifié sincère et conforme

NORIS FINANCE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010734.3/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

SHA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.639.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 octobre 2004

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Marc Corluy, agent de change, demeurant au 879 Bredabaan, B-2930 Brasschaat, de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé D.E.S.S., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Certifié sincère et conforme

SHA FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010738.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

SOCIETE EUROPEENNE DES VINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.838.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 19 janvier 2005

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004/2005:

Conseil d'administration:

- MM. Secondo Ricci, entrepreneur agricole, demeurant à Faenza (Italie), président;
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:
ERNST & YOUNG, 7 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07956. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(010741.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

ARKUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 87.262.

—
Extrait des résolutions prises par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a eu lieu le 26 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs:

Monsieur Guy Harles,

Monsieur Paul Mousel,

Madame Ute Bräuer,

ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, Monsieur Claude Kremer,

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour ARKUM S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00036. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(010808.3/1005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

HAMEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Howald, 40, Rangwee.
R. C. Luxembourg B 57.360.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 23 septembre 2004

Il résulte du procès-verbal que:

- Monsieur Pascal Bosquillon de Jenlis demeurant à 48bis, avenue Belmontet, F-92000 Saint-Cloud, est nommé administrateur-délégué à la gestion journalière de la société ainsi qu'à la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

En qualité d'administrateur-délégué, Monsieur Pascal Bosquillon de Jenlis, prénommé, aura pouvoir d'engager la société par sa seule signature, notamment dans le cadre de l'ouverture et de la gestion de comptes auprès d'établissements bancaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour HAMEUR S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00019. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(010810.3/1005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

BIJOUTERIE ORCANTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 70, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 81.298.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010638.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

22701

CERMOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 70.820.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 janvier 2005

Le 20 janvier 2005 à 10.00 heures, les actionnaires de la société anonyme CERMOFIN S.A. se sont réunis en assemblée générale au siège social, d'un commun accord, en renonçant à une convocation préalable.

Madame Lyliane Gringras, demeurant professionnellement à Luxembourg est élue présidente de l'assemblée.

La présidente procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire Monsieur Emmanuel Gringras, demeurant professionnellement à Luxembourg, et Mademoiselle Caroline Schuermans, demeurant professionnellement à Luxembourg, est élue comme scrutateur.

Madame la Présidente constate:

I. Que les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur la liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur resteront annexées à la présente.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Révocation de Monsieur Philippe Curioz de sa fonction d'administrateur dans la société CERMOFIN S.A.
2. Nomination de Madame Marie-Anne Boon en tant que nouvel administrateur et détermination de la durée du mandat.
3. Confirmation des administrateurs en fonction et prolongation de leur mandat.

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale relève Monsieur Philippe Curioz de sa fonction d'administrateur de la société CERMOFIN S.A. et lui donne pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme Madame Marie-Anne Boon comme nouvel administrateur.
Le mandat ainsi attribué viendra à échéance lors de l'assemblée générale à tenir en l'année 2006.

Troisième résolution

L'assemblée générale confirme les mandats d'administrateurs attribués à Madame Lyliane Gringras et Monsieur Emmanuel Gringras et les renouvelle jusqu'à l'assemblée générale à tenir en l'année 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par les membres du bureau.

E. Gringras / L. Gringras / C. Schuermans

Secrétaire / Président / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00288. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010818.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

THERMIC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 37.083.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 13 juillet 2004 que:

* Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Monsieur Charles Duro, avocat, résidant 3, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg,
- Monsieur Rudy Cyris, demeurant à Couvin en Belgique,
- Monsieur Jean-François Santicoli, demeurant à Overysel en Belgique.

* A été réélu aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société:

- Monsieur Joiris, résidant à B-7000 Mons, 51, rue d'Enghien.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010817.3/317/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

CST INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 94.707.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 19 janvier 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de un an.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Marino Di Pietro, administrateur A, domicilié au 37, via Marinada, Montagnola, Suisse;
- Filippo Merlo, administrateur A, domicilié au 42/A, via Motta, Lugano, Suisse;
- Luca Jermini, administrateur A, domicilié à Via Roncaccio, Ponte Capriasca, Suisse;
- Jean Hoffmann, administrateur B, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Marc Koeune, administrateur B, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Nicole Thommes, administrateur B, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Andrea Dany, administrateur B, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg)

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2005.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010829.3/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

HEDERA RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 49.337.

—
La société MAZARS, avec siège social à 5, rue Emile Bian, a démissionné de sa fonction de réviseur d'entreprises.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00193. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010814.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

GRUPE HIMA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 63.391.

—
La soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2004 et après réception des démissions respectives de l'administrateur précédent à effet du 31 mars 2004 et du Commissaire aux Comptes précédent à effet du 31 décembre 2004:

- a été nommée administrateur la société SELINE MANAGEMENT LTD, Companies House Cardiff N° 3240996, avec siège social 27 New Bond Street, GB-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, à effet rétroactif du 1^{er} avril 2004;

- a été nommée Commissaire aux Comptes la société ALFA FINANCIAL CONTROL SERVICES, S.à r.l., anc. METRAXIS, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg Section B N° 88.781, avec siège social 15, boulevard Royal, LU-2449 Luxembourg, à effet du 1^{er} janvier 2005;

- les nominations susmentionnées remplacent sans décharge Monsieur B. van der Veer et avec décharge entière et définitive EUROLUX MANAGEMENT S.A.;

- le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 décembre 2004.

GROUPE HIMA FINANCE S.A.

J.H. van Leuvenheim

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010945.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

JEFFERSON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 84.806.

La soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2004 et après réception des démissions respectives des administrateurs précédents à effet du 31 mars 2004 et du Commissaire aux Comptes précédent à effet du 31 décembre 2004:

- a été nommée administrateur et administrateur-délégué la société TVL MANAGEMENT S.A., R.C.S. Luxembourg Section B N° 89.456, avec siège social 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, G-D de Luxembourg, à effet rétroactif du 1^{er} avril 2004;

- a été nommée administrateur la société SELINE MANAGEMENT LTD, Companies House Cardiff N° 3240996, avec siège social 27 New Bond Street, GB-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, à effet rétroactif du 1^{er} avril 2004;

- a été nommée Commissaire aux Comptes la société ALFA FINANCIAL CONTROL SERVICES, S.à r.l., anc. METRAXIS, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg Section B N° 88.781, avec siège social 15, boulevard Royal, LU-2449 Luxembourg, à effet du 1^{er} janvier 2005;

- les nominations susmentionnées remplacent avec décharge entière et définitive successivement Monsieur Mahon Slattery, BELMANTO GENERAL N.V., SELINE FINANCE LTD et EUROLUX MANAGEMENT S.A.;

- le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 décembre 2004.

JEFFERSON HOLDING S.A.

J.H. van Leuvenheim

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010947.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

SALON LE PASSAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9420 Vianden, 11, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 102.968.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 26 novembre 2004, réf. DSO-AW00200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 décembre 2004.

M. Berthuisen

La gérante

(904240.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 décembre 2004.

FLANDERS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.684.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

FLANDERS INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(010656.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

22704

CHRIPA INVEST (SOPARFI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 96.007.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 24 décembre 2004, réf. DSO-AX00333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 décembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(904296.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2004.

SHINE S.A.H., SKA HOLDING INVEST ENTREPRISE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 43, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 88.060.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 24 décembre 2004, réf. DSO-AX00335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 décembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(904297.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2004.

START 97, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 4.823.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 28 décembre 2004, réf. DSO-AX00369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 décembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(904298.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2004.

ELVIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bergem, 9, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 97.369.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(904326.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2004.
